

# ARBITRAGE

## COMMISSION DES ARBITRES



Les décisions administratives portant sur un arbitre de District peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Les décisions administratives portant sur un arbitre de Ligue peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION D'APPEL de la LIGUE.

Les décisions administratives portant sur un arbitre Fédéral peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION SUPERIEURE D'APPEL.

L'appel doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Les contestations des décisions concernant les réserves techniques relatives à l'application des lois du jeu, prises par la Commission sont examinées par la Section Lois du Jeu de la Commission Régionale de l'Arbitrage.

Les autres décisions des C.R.A. et C.D.A. sont insusceptibles d'appel et sont contestables devant les juridictions administratives conformément aux dispositions du Code du Sport. En effet, ces décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs de CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141.5 et suivants du Code du Sport

### Réunion du Vendredi 05 Avril 2024

**Présents** : MM. Jean Daniel COLLEMAN (Président), Emile ROUIRE, Chaïb KINNOUS, Adil MOURABIT, Loïc DE CASTRO SILVA, Fouad BOUAISS, Mohamed EZKIYOUH.

**Visio** : M. BEN AISSA Akim

**Excusés** : MM. BEN MALEM Abdellatif, MAKECHOUCHE Youssef, Mourad ZEGHLI, VAN MEEL Alan & Mmes Sarah SPALACCI, Sabah BADJI.

**Reçus** : MM. Moussa HOUMADI, MASSOUAB Rayan, YAHIA BENATTIA Zinedine, ZAHIRI Kelian, MICHALAK Léo, MOLLA Kenzo & DESOLA Erwan.

**La Famille de la MJC Foot Avignon** : MM. Ayme Frédéric, Salvader Jean Pierre & Martin Jérémy.

**ARBITRAGE CAMERA EMBARQUEE** : La CDA demande aux arbitres officiant avec la caméra embarquée de nous adresser systématiquement un rapport.

Nous invitons également les clubs à nous faire un retour.

**Les GoPro doivent impérativement être de retour au district le mardi soir au plus tard.**

**REMISE ECUSSON** : Ms Zahiri Kelian, Michalak Léo, Molla Kenzo & Desola Erwan, formés cette saison sur la FIA 2023 sont confirmés ce jour arbitre de district, félicitations.



**PROCHAINE CDA 12 AVRIL 2024 18h00**

**ASSEMBLEE GENERALE DES ARBITRES LE 31 MAI 2024  
ESPACE DION A MORIERES LES AVIGNON**

### **RAPPEL AUX ARBITRES :**

*Pensez à enregistrer et valider vos rapports sur le compte FFF, trop d'oublis encore à ce jour.*

*Les arbitres convoqués en commission de discipline ou appel disciplinaire, peuvent demander à être assistés par un membre de la CDA. Il leur suffit d'envoyer un mail dès connaissance de la convocation au secrétariat du district qui transmettra.*

**TERRAINS IMPRATICABLES** : Nous rappelons aux arbitres, que même si la priorité est de mener les rencontres à leur terme, il est de votre devoir de prendre en compte la préservation des terrains.

*En cas de doute sur la praticabilité de l'aire de jeu, vous ne devez pas débiter la rencontre, établir et envoyer votre rapport si possible avec photos.*

**RAPPEL PEREQUATION** : La CDA rappelle que les frais d'arbitrage sont réglés via la péréquation, qu'en aucun cas (sauf coupe de France) les arbitres ne peuvent demander à être réglés directement par les clubs.

**RAPPEL NUMERO CONTRAIREMENTS 06 73 86 35 55**

#### **AVIS IMPORTANT AUX CLUBS :**

La CDA peut répondre favorablement (dans la mesure du possible) à vos sollicitations concernant vos demandes spécifiques d'arbitres, dans la mesure où celles-ci nous parviennent au plus tard le lundi précédent la rencontre.

Merci de votre compréhension

#### **Lecture et approbation PV du 29 Mars 2024**

- PV approuvé à l'unanimité

#### **COURRIERS OFFICIELS :**

- Monsieur KEBBOUR Zineddine, Reçu votre courriel, lu pris note

- **Monsieur DGHOUGHI Hicham**, Reçu vos courriels, lus pris note, réponse vous a été faite par le service comptabilité et avons informé le service informatique de la ligue votre réclamation.
- **Monsieur GALERAN Cyril**, Reçu vos courriels, lus pris note de vos remerciements concernant l'accueil du club de Plan d'Orgon et le retour positif concernant l'utilisation de la GoPro
- **Monsieur AOULAD AHMED Yassin**, Reçu vos courriels, lus pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur POIRSON Frédéric**, Reçu votre courriel, lu pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur BOUSBAA Amir**, Reçu votre courriel, lu pris note de votre retour positif concernant l'utilisation de la GoPro
- **Monsieur LAMACHI Fouad**, Reçu votre courriel, lu pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur BELHADRI Yanis**, Reçu votre courriel, lu pris note
- **Monsieur ZAIM Rachid**, Reçu vos courriels, lus pris note de vos remerciements concernant l'accueil du club de Plan d'Orgon.
- **Monsieur SASSI Djibril**, Reçu vos courriels, lus pris note de vos remerciements concernant l'accueil du club de Plan d'Orgon.
- **Monsieur EL OUARYAGHLI Sofian**, Reçu votre courriel, lu pris note, transmis au service comptabilité, ainsi que le retour positif concernant l'utilisation de la GoPro
- **Monsieur CHANCHOUX Nicolas**, Reçu vos courriels, lus pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur FONSECA NASCIMENTO Gonçalo**, Reçu votre courriel, lu pris note
- **Monsieur GUIMONNEAU Clément**, Reçu votre courriel, lu pris note de votre retour positif concernant l'utilisation de la GoPro
- **Monsieur DE CASTRO SYLVA Loïc**, Reçu votre courriel, lu pris note de votre retour positif concernant l'utilisation de la GoPro.
- **Monsieur CHELLAH Mehdi**, Reçu vos courriels, lus pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur SABIR Ismail**, Reçu votre courriel, lu pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur HANTLAOUI Mohamed**, Reçu votre courriel, lu pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur ROUX Vincent**, Reçu vos remerciements concernant votre désignation
- **Madame HAMIÉD Sohane**, Reçu votre courriel, lu pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur MERZOUG Ilias**, Reçu votre courriel, lu pris note
- **Monsieur EL HASSOUNI Abdellah**, Reçu votre courriel, lu pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur DESOLA Erwan**, Reçu votre courriel, lu pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur MOKADMI Amir**, Reçu votre courriel, lu pris note
- **Madame COLIN Emilie**, Reçu votre courriel, lu pris note
- **Monsieur HAKIMI Mohamed Amine**, Reçu votre courriel, lu pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur EL FIGHA Aziz**, Reçu votre courriel, lu pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur DEABJI Ilias**, Reçu votre courriel, lu pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur FATNASSI Balir**, Reçu votre courriel, lu pris note
- **Monsieur ROUX Vincent**, Reçu votre courriel, lu pris note

### COURRIERS CLUBS :

- **S.O. VELLERONNAIS**, Reçu votre courriel, lu, pris note, la CDA donnera suite dans la mesure du possible
- **EJGC GRAVESON**, Reçu votre courriel, lu, pris note, vos félicitations concernant l'utilisation de la Go Pro
- **F.C. NYONS**, Reçu votre courriel, lu, pris note, la CDA donnera suite dans la mesure du possible
- **STADE CABANNAIS**, Reçu votre courriel, lu, pris note, la CDA donnera suite dans la mesure du possible



- **F.C. NYONS**, Reçu votre courriel, lu, pris note, la CDA donnera suite dans la mesure du possible
- **U.S. ST SATURNINOISE**, Reçu votre courriel, lu, pris note, la CDA donnera suite dans la mesure du possible
- **A.C. VEDENE**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **U.S. ST SATURNINOISE**, Reçu votre courriel, lu, pris note, la CDA donnera suite dans la mesure du possible
- **ST ANDIOL OLYMPIQUE**, Reçu votre courriel, lu, pris note, la CDA donnera suite dans la mesure du possible
- **EJGC GRAVESON**, Reçu votre courriel, lu, pris note, concernant le match U17
- **F.C. VILLENEUVE**, Reçu votre courriel, lu, pris note, la CDA donnera suite dans la mesure du possible
- **SAINT DIDIER ESPERANCE PERNOISE**, Reçu votre courriel, lu, pris note, la CDA donnera suite dans la mesure du possible
- **SP.C. ROGNONAS**, Reçu votre courriel, lu, pris note, la CDA donnera suite dans la mesure du possible
- **OPPEDE MAUBEC LUBERON**, Reçu votre courriel, lu, pris note, la CDA donnera suite dans la mesure du possible
- **O EYRAGUAIS**, Reçu votre courriel, lu, pris note

#### COURRIERS DISTRICT :

- **SERVICE COMPTABILITE**, Reçu votre courriel, lu, pris note

#### COURRIERS DIVERS :

- **MAIRIE CELLULE PROGRAMMATION**, Reçu votre courriel, lu, pris note

#### COURRIERS LIGUE :

- **LIGUE MEDITERRANEE CTRA**, Reçu votre courriel, lu, pris note (FIA hors département)
- **LIGUE MEDITERRANEE CTRA**, Reçu votre courriel, lu, pris note (Finale régionale U123)
- **LIGUE MEDITERRANEE SERVICE INFORMATIQUE**, Reçu votre courriel, lu, pris note, remerciements
- **LIGUE MEDITERRANEE IR2F**, Reçu votre courriel, lu, pris note

#### TUTORAT :

**Pour toute demande de tutorat, merci d'adresser une candidature à la CDA**

#### CONTRÔLES :

**La CDA rappelle que les contrôles seront effectués de façon inopinée, qu'une stricte application des règlements devra être respectée, toute personne se rendant coupable d'un manquement à l'éthique sportive, (divulgarion d'un contrôle par tout moyen que ce soit) se verra appliquer les sanctions prévues au règlement intérieur.**

Les montées et descentes seront conformes au règlement intérieur et proportionnelles au nombre d'arrivées avec des descentes en cascade par catégorie.

#### Questions diverses :

Un nombre conséquent d'arbitres ont demandé à reprendre du service, la CDA les remercie de leur retour, un courrier leur sera adressé individuellement.

Le Président lève la séance à 20h00